

Aménagement de la circulation et du stationnement - Amboise à partir du 8 décembre 2024

Quai du Général de Gaulle : fête foraine de Noël

Du 8 décembre 2024 à 15h jusqu'au 8 janvier 2025 : le stationnement des véhicules est interdit parking Max Ernst.

[Tout le détail de l'arrêté ici](#)

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr